



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Personnels de Préfecture

COMITE CENTRAL DES PREFECTURES

DÉCLARATION PRÉALABLE du 31 janvier 2013

Depuis 2007, les agents des préfectures et sous-préfectures ont particulièrement souffert de la Révision Générale des Politiques Publiques présentée comme la modernisation des services publics mais destinée essentiellement à réduire les dépenses de l'Etat.

Avec le démantèlement du service public se traduisant notamment par le transfert au privé de la délivrance des cartes grises, l'externalisation ou la suppression de certaines missions, la réduction des effectifs a conduit à une détérioration du service rendu à l'utilisateur, à la diminution du contrôle de légalité et du conseil aux collectivités territoriales avec l'opération dite du recentrage du contrôle de légalité.....

La RGPP a aussi développé le mal-être au travail en étant le principal vecteur des risques psycho-sociaux professionnels. La dégradation des conditions de travail a conduit des collègues aux suicides. Nous avons dit d'ailleurs en son temps : LA RGPP TUE. Cela se vérifie encore.

Ce que FO PREFECTURES a dénoncé a été corroboré par plusieurs rapports dont certains d'origine parlementaire.

Avec les récentes déclarations ministérielles sur la mise en place de la MAP, et toujours sous couvert de modernisation, les objectifs de la RGPP et la poursuite de la réduction des effectifs continuent à travers une énième réorganisation des services de l'Etat dictée à nouveau par une approche purement comptable. C'est bien toujours l'hiver : après le gel, le surgel...

A la veille de l'acte III de la décentralisation qui substituerait à la République une et indivisible, une République des territoires, il n'est toujours pas question de refonte des grilles indiciaires, d'augmentation de la valeur du point d'indice, d'abrogation du jour de carence. Bien au contraire, à cette austérité économique, s'ajoutent de la souffrance, de l'insécurité au travail ainsi qu'une augmentation de l'emploi précaire dans les préfectures et sous-préfectures.

Monsieur le Président, pour l'accomplissement de nos missions, nous demandons des moyens humains et financiers à la hauteur des ambitions gouvernementales affichées en matière d'accueil des usagers. La méthode LEAN et toutes les démarches qualité initiées ne sauraient résoudre les problèmes quotidiens auxquels sont confrontés les agents pour assurer un service public de qualité. Au contraire, elles constituent un facteur perturbant.

Pour l'investissement quotidien de tous les agents œuvrant dans les préfectures et les sous-préfectures, FO demande une véritable reconnaissance en termes de rémunération et de déroulement de leur carrière.

Vous l'aurez compris, avec la RGPP, on coupait un bras à l'agent, avec la MAP on lui demande de choisir lequel et de se le faire lui-même.

